

# CODE OF CONDUCT AND ETHICS





## SOMMAIRE

But, objet et champ d'application	// 3
Fondements éthiques	// 4
Droit suisse	// 7
International Security Ligue	// 7
Qualité	// 8
Sécurité au travail et protection de la santé	// 8
Développement durable et protection de l'environnement	// 8
Formation et perfectionnement	// 9
Académie de formation professionnelle SBSS	// 9
Droits de participation des collaborateurs	// 11
Droit de porter plainte et procédure de plainte pour les collaborateurs	// 11
Protection des collaborateurs dans des situations spéciales	// 12
Respect des principes par les partenaires contractuels/fournisseurs	// 12
Contrôle de ces principes	// 12



«LA SÉCURITÉ  
EST LA PROTECTION  
CONTRE LES DANGERS.»

## BUT, OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le présent document a pour but de donner, de montrer et de confirmer les principes qualitatifs en matière d'éthique et de développement durable régissant les affaires à toutes les parties prenantes de Securitas SA, Société suisse de surveillance (ci-après «Securitas»).

Securitas est une entreprise suisse digne de confiance, durable, équitable, respectueuse de l'environnement et orientée qualité qui fournit avec intégrité des prestations de sécurité d'excellente qualité grâce à une gestion sérieuse des affaires et des conditions de travail optimales.

Ce document s'applique à toutes les directions régionales et à tous les états-majors de Securitas et s'étend en tant que prescription aux actions de tous les collaborateurs de l'entreprise pour la gestion des affaires purement internes mais aussi externes.

## ////// FONDEMENTS ÉTHIQUES

Les fondements éthiques de l'entreprise figurent dans la «philosophie d'entreprise» et dans les stratégies du Groupe Securitas et de Securitas SA qui définissent les objectifs, les orientations, les valeurs et les normes de Securitas en la matière. Ces fondements comprennent la vision, la mission, les valeurs et la charte de l'entreprise ainsi que la boussole pour l'application au quotidien par tous les collaborateurs.

Les fondements de la conduite de l'engagement et des collaborateurs au sein de Securitas figurent de plus dans la «philosophie de conduite».

Tous les collaborateurs de Securitas sont soumis à un contrôle personnel effectué en interne avant d'être embauchés, puis tous les deux à quatre ans (extrait du casier judiciaire et du registre des poursuites). Tous les collaborateurs signent le «Code de Securitas» dans lequel ils s'engagent à satisfaire à tous les prérequis légaux, à n'avoir ni antécédents judiciaires ni condamnations et à ne pas faire l'objet d'une procédure pénale, à ne faire aucune déclaration illégale, à ne pas être connus comme étant extrémistes ou activistes, à respecter l'obligation de garder le secret, à avoir une situation financière saine, à n'accepter ou à n'accorder aucun avantage illicite, à respecter les prescriptions légales sur la circulation routière, à assurer leur service en étant en forme sans influence d'alcool, de drogue ou de consommation abusive de médicaments et à satisfaire à leur devoir de loyauté vis-à-vis de Securitas et de ses clients.

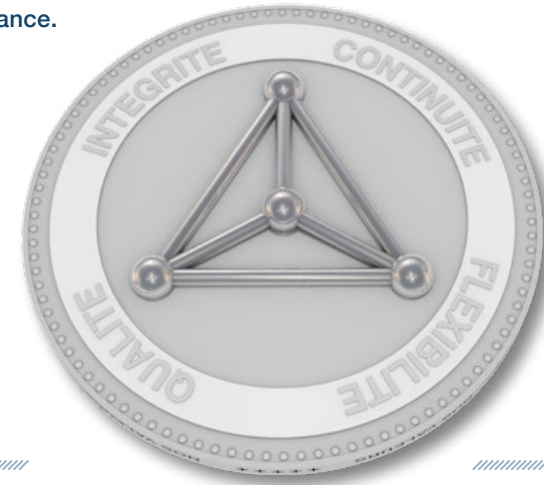
La sécurité est un besoin élémentaire et une base essentielle de la joie de vivre et du succès économique. Nos valeurs guident nos actions et décrivent notre comportement.

### ////// INTÉGRITÉ

**Nous agissons toujours de manière responsable et restons ainsi dignes de confiance.**

### ////// CONTINUITÉ

**Nos réflexions et nos actions s'inscrivent dans le long terme.**



### ////// QUALITÉ

**Ce que nous faisons, nous le faisons bien et mieux que les autres.**

### ////// FLEXIBILITÉ

**Nous considérons comme un défi et une opportunité la résolution flexible de tâches complexes.**





«CONFIDENTIALITÉ  
ET DISCRÉTION.»



## DROIT SUISSE

Les clients de Securitas font notamment confiance à la capacité de discernement professionnel et impartial des collaborateurs de Securitas. Securitas ne tolère ainsi aucune forme de pots-de-vin, de corruption ou de blanchiment d'argent. Securitas et tous ses collaborateurs sont soumis au droit cantonal et fédéral sur la protection des données ainsi que, le cas échéant, au règlement général européen sur la protection des données (RGPD). Tous les collaborateurs signent une «déclaration de confidentialité/obligation de garder le secret» relative aux informations et aux données auxquelles ils ont accès dans l'accomplissement de leur travail.

Securitas est soumise à la législation fédérale et cantonale générale. Elle s'engage également dans les directives intra- et intercantionales applicables. Securitas accorde une priorité élevée à la loi suisse sur le travail dont elle impose et contrôle le respect à tous les niveaux en vue de la protection des collaborateurs. Securitas s'engage dans ses actions tant à l'interne qu'à l'externe à respecter l'ordre juridique en ce qui concerne le travail des enfants. De plus, Securitas ne tolère aucune discrimination ni aucun harcèlement dans l'environnement de travail. Dans le cadre du contrat collectif de Securitas et de la CCT de l'AESS déclarée de force obligatoire générale, Securitas garantit de surcroît l'égalité salariale absolue entre femmes et hommes.



## INTERNATIONAL SECURITY LIGUE

En tant que membre fondateur de l'«International Security Ligue», Securitas en a également signé le «Code of Conduct and Ethics» et respecte aussi intégralement les principes et directives harmonisés et normalisés au plan international.



## QUALITÉ

L'orientation qualité est l'un des fondements de la philosophie d'entreprise et de la stratégie actuelle de l'entreprise. Numéro un de la branche en tant que leader incontestable de la qualité, telle est notre maxime.

Securitas a été la première entreprise de services de sécurité certifiée en Suisse selon la norme ISO 9001.

## SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PROTECTION DE LA SANTÉ

Avec diverses mesures, Securitas essaie d'empêcher les cas de maladie et d'accident des collaborateurs et, le cas échéant, de réduire les absences en offrant un soutien optimal.

Securitas est par conséquent certifiée selon la norme OSHAS 18001 (à l'avenir ISO 45001) et en respecte les dispositions.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Securitas accorde une grande importance à une fourniture de prestations respectueuse de l'environnement et à un développement durable dans les achats et la production. Securitas fournit également une contribution substantielle à la protection de l'environnement dans ses activités quotidiennes auprès de ses mandants.

La politique environnementale de Securitas régit le comportement à cet égard et l'orientation de l'entreprise dans son ensemble. Securitas est par conséquent certifiée selon la norme ISO 14001 et en respecte les dispositions.

## FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

Assurer le perfectionnement de ses collaborateurs au sens d'une formation professionnelle durable et contribuer ainsi à augmenter la qualité dans la branche de la sécurité est une priorité de Securitas, avec pour objectif que le plus grand nombre possible de collaborateurs soient titulaires d'un brevet fédéral.

Elle se fonde à cet égard sur le système de formation duale très performant de la formation professionnelle suisse qui associe idéalement théorie et pratique. Les formations sont toujours dispensées gratuitement aux collaborateurs et le temps de formation est rémunéré.

## ACADÉMIE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SBSS

La propre académie de formation de Securitas «École professionnelle suisse de sécurité» SBSS propose une vaste offre de formation élaborée par ses soins qu'elle dispense avec des enseignants spécialisés et des instructeurs internes et externes aux collaborateurs de tous les niveaux. L'objectif final de la formation professionnelle est l'obtention des divers brevets fédéraux de la branche de la sécurité.

Par ailleurs, une formation à la conduite et une formation des cadres intensive à trois niveaux est dispensée pour ancrer la philosophie de conduite dans le quotidien.





**«LA PARTICIPATION  
A LIEU À DIFFÉRENTS  
NIVEAUX.»**



## **DROITS DE PARTICIPATION DES COLLABORATEURS**

Securitas dispose dans toute la Suisse de commissions d'entreprise permanentes, dont les membres sont élus directement par les travailleurs et qui représentent les intérêts de ceux-ci vis-à-vis de l'employeur.

Securitas respecte la liberté d'association et le droit de négociation tarifaire des collaborateurs ainsi que leur libre exercice. Elle prend en considération les activités syndicales de ses collaborateurs.



## **DROIT DE PORTER PLAINTE ET PROCÉDURE DE PLAINTE POUR LES COLLABORATEURS**

Les collaborateurs de Securitas ont la possibilité de porter plainte au sein de l'entreprise, en premier lieu via leurs supérieurs directs en suivant la voie hiérarchique jusqu'aux responsables du personnel et ensuite au directeur régional compétent.

Par ailleurs, les collaborateurs ont la possibilité, en cas de soucis et de problèmes divers et variés, notamment aussi en cas de harcèlement sexuel ou de mobbing, de s'adresser à l'organe de médiation interne ad hoc de Securitas SA. Cet organe de médiation hiérarchiquement neutre sert en outre aussi d'interlocuteur aux lanceurs d'alertes.



## PROTECTION DES COLLABORATEURS DANS DES SITUATIONS SPÉCIALES

Securitas tente de protéger le mieux possible ses collaborateurs à divers égards et, en cas de problème, de leur apporter un soutien au sein de l'entreprise avec un service de médiation opérationnel et un soutien hors de l'entreprise avec un service juridique compétent et des juristes externes. Elle dispose aussi d'une organisation proposant des soins ad hoc aux collaborateurs lorsqu'ils sont confrontés à des événements qui requièrent un soutien particulier et une reconstruction (debriefing).

## RESPECT DES PRINCIPES PAR LES PARTENAIRES CONTRACTUELS / FOURNISSEURS

Securitas accorde de l'importance à ce que ses fournisseurs respectent aussi les orientations éthiques et légales.

Lorsqu'elle apprend le non-respect de ces principes par les parties mentionnées, Securitas se réserve en outre expressément le droit de résilier les rapports contractuels en question, de rompre les relations commerciales et de se distancer par là du comportement fautif.

## CONTRÔLE DE CES PRINCIPES

Les principes définis dans le présent document s'appliquent à tous les collaborateurs de Securitas. Une gestion des erreurs ciblée permet d'identifier et d'analyser les éventuelles violations et de prendre les mesures qui s'imposent.



«LE MEILLEUR  
SOUTIEN  
POSSIBLE À DIFFÉRENTS  
ÉGARDS.»



Securitas SA  
Société suisse de surveillance  
Alpenstrasse 20, 3052 Zollikofen  
[www.securitas.ch](http://www.securitas.ch)